



Formation Paysage

Développer vos compétences, maîtriser les savoir-faire !

Un **nouveau** dispositif reconnu par la branche professionnelle du paysage !



CERTIFICATION

Compétences relationnelles
pour les services à la personne
dans le secteur du paysage.

Dédiée aux paysagistes expérimentés dans les travaux de petit jardinage, cette formation courte permet d'obtenir un certificat attestant de votre aptitude à établir un contact agréable, professionnel, et adapté à vos clients. Reconnue par la branche professionnelle, cette certification concernant les compétences relationnelles nécessaires au bon exercice des activités de petit jardinage réalisées au domicile des particuliers, est un réel gage de qualité de service auprès de votre clientèle.



Prférence
FORMATIONS



Une formation inscrite à
l'inventaire CNCP :
N°2444



32 centres de formation répartis sur toute la France vous proposent cette certification.



42 heures seulement !
C'est la durée de la formation, répartie en 3 x 2 jours.



201030
C'est le code CPF de la formation.
Oui, je peux mobiliser mon CPF.



20 novembre 2017, c'est la date de la première session de formation.

Inscriptions – Renseignements :

CFPPA Nantes Terre Atlantique (02 40 94 26 66) : anne.jegou@educagri.fr - 06 25 55 44 52

suivez-nous



- Salariés du paysage : Formation financée par le FAFSEA
- Salariés autres secteurs : Consultez votre OPCA
- Demandeurs d'emplois : Consultez votre Conseiller en Évolution Professionnelle

PUBLICS CONCERNÉS

- Les salariés paysagistes du SAP.
- Les salariés des entreprises du paysage.
- Tout autre public justifiant des Pré-requis.

PRÉ-REQUIS

- Maîtrise des compétences de base en lecture et écriture.
- Maîtrise des bases techniques du métier de jardinier attestée par l'obtention d'un diplôme du secteur du paysage ou par un an d'expérience professionnelle en travaux d'entretien du paysage.

DES OBJECTIFS DE FORMATION BASÉS SUR LES COMPÉTENCES VISÉES

- Se présenter et entrer en relation avec le client et son entourage en s'adaptant à tout type de public
- Identifier les besoins du client et le conseiller en apportant son expertise professionnelle
- Gérer des situations complexes, des risques professionnels, techniques et relationnels
- Travailler en autonomie et s'organiser
- Communiquer sur son métier et son entreprise

Validation de la formation par une **certification** reconnue par la branche professionnelle !

CALENDRIER – SESSION N°1

DATES

20 et 21 novembre 2017
Du 22 novembre au 17 décembre
18 et 19 décembre 2017
Du 20 décembre au 14 janvier
15 janvier 2018
16 janvier 2018

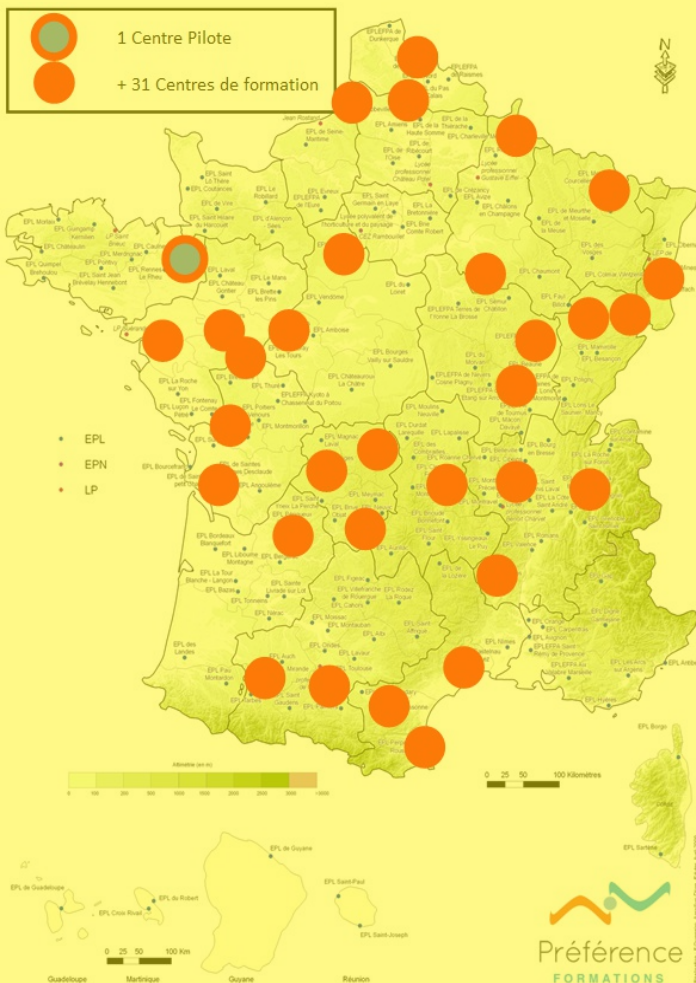
MODULES

Module 1 – Construire la relation « Client – Conseiller expert »
Travaux d'intersession
Module 2 – Adopter une posture professionnelle adaptée à son entreprise
Travaux d'intersession
Module 3 - Communiquer sur son métier et son entreprise
Préparation et Évaluation de la formation

DURÉE

14h
14h
7h
7h

32 centres de formation



[BRETAGNE]

[PAYS DE LA LOIRE]

[CENTRE VAL DE LOIRE]

[HAUTS DE FRANCE]

[GRAND EST]

[BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ]

[AUVERGNE RHONE ALPES]

[NOUVELLE AQUITAINE]

[OCCITANIE]

CPSA de Combourg

CFPPA Angers
CFPPA de Nantes
CFPPA Montreuil-Bellay
CFPPA Chartres
CFPPA Tours Fondettes
CFPPA Lomme
CFPPA Pas de Calais
CFPPA Abbeville
CFPPA Rethel
CFPPA Aube
CFPPA Metz
CFPPA Rouffach
CFPPA Charolles
CFPPA Quétigny
CFPPA Valdoie
CFPPA Vesoul
CFPPA Lyon Ecully
CFPPA Marmilhat
CFPPA Mirabel
CFPPA Chambéry
CFPPA Ahun
CFPPA Coulounieix Chamiers
CFPPA Niort
CFPPA Saintes
CFPPA Tullles Naves
CFPPA Les Vaseix-Bellac
CFPPA Pays d'Aude
CFPPA Mirande
CFPPA Montpellier
CFPPA Toulouse
CFPPA Rivesaltes

Référencés par le



Je m'inscris à la formation :